

JEUDI 9 juillet 2026

LE DOC' DU Jeudi

Accès à l'innovation en santé

Situation critique, que faut-il améliorer ?

La médecine progresse de façon spectaculaire et la révolution numérique accélère encore ces progrès. En France, les initiatives publiques (BPI France, Agence Numérique en Santé, etc.) et privées se multiplient pour que ces innovations profitent à tous. Mais, en même temps, la dégradation lente mais continue de l'organisation des soins rend de plus en plus compliqué l'accès aux professionnels de santé.

Le déficit permanent des comptes de l'Assurance-Maladie endette gravement la France et va imposer des coupes budgétaires brutales et massives.

A neuf mois des élections présidentielles, où en est-on vraiment dans l'accès à l'innovation en santé ?

- L'accès aux produits de santé (médicaments, vaccins, appareillages), nouveaux ou anciens, dépend d'abord de leur disponibilité en pharmacie. Les pharmaciens ont des problèmes quotidiens de ruptures de stocks. Cause probable : les usines qui fabriquent ces produits sont situés hors de France et même, souvent, hors de l'Europe. Solution possible : relocaliser les industries.
- L'accès aux médecins généralistes (MG) est devenu un problème quotidien. Les Autorités identifient des zones à problèmes (« déserts médicaux »), mais une étude de l'Union Régionale des Médecins Libéraux Grand-Est prouve que les statistiques officielles sont fausses : 20% des MG répertoriés par les Autorités ne sont pas ou plus en exercice. Le problème est général : les MG sont tous débordés ; 1/4 des MG acceptent encore des patients nouveaux, 3/4 des demandes échouent. Le désert médical a envahi toute la France. Cause probable : mauvaises conditions de travail et niveau de rémunération trop faible ayant tari la filière de formation à la médecine générale. Solution possible : avoir enfin une politique de santé à long terme.

Sources : URPS Médecins Libéraux Grand Est (juin 2026), Open Rome, Le Dialogue Santé (23 juin 2026)

Un clic vers l'Union Régionale des Médecins Libéraux (URPS ML) de la Région Grand-Est :

<http://www.urpsmlgrandest.org/docs/Etude-Delais-de-RV-Generalistes-GrandEst-URPSML-Juin2026.pdf>

« Pharmacie »

Etablissement de soin et de prévention accessible 24/24 - 7/7. La profession de pharmacien est régie par le code de la santé. Les pharmacies jouent un rôle majeur dans la santé publique et garantissent la sécurité des médicaments.

En zone rurale, quand la pharmacie ferme, tous les autres commerces disparaissent dans les 24 mois qui suivent.

Les tarifs des produits pharmaceutiques vendus en pharmacie sont fixés par les Autorités. Depuis plus de 70 ans, les prix des médicaments ont été constamment « tirés vers le bas » pour compenser la hausse continue des dépenses hospitalières.

Pour rester viables économiquement les pharmacies ont développé les ventes de la « parapharmacie », une série de produits dont les prix ne sont pas encadrés.

La survie des pharmacies est menacée par les « grandes surfaces » (Leclerc, etc.) qui rêvent de faire disparaître les commerces de centre-bourg, et par Amazon qui aimerait créer sa propre pharmacie et livrer les médicaments à domicile.

Source : Open Rome

Météo-épidémiologie de votre région



Abonnez-vous au Doc du jeudi



Bulletin rédigé le 8 juillet 2026 par Jean Marie Cohen, aidé de Marie Forestier, Sylvie Rossignon, Isabelle Daviaud, des « soignants chercheurs » d'Open Rome et du laboratoire P2S (UR4129), Université de Lyon 1.

Courriers des lecteurs : idaviaud@openrome.org